



Abidjan, le

27 AOUT 2013

OFFICE NATIONAL
DE LA PROTECTION CIVILE

LE DIRECTEUR GENERAL

N° **503**

/MEMIS/DG-ONPC/Gcg

**COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A LA PREVENTION
DES RISQUES DE CATASTROPHES**

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité informe la population ivoirienne, qu'il est recommandé aux habitants des zones à risques du territoire national installés dans des bas-fonds, les bassins d'orage, sous les pylônes de haute tension....de déguerpir de ces zones qui constituent un danger mortel.

Il est mis à leur disposition un numéro permettant de saisir l'Office National de la Protection Civile (ONPC), sis à la Riviera Golf 4.

ONPC : 22 47 87 00 / 22 47 87 11

P/ Le Ministre d'Etat et par Délégation
Le Directeur de Cabinet



Daniel Cheick BAMBA
Préfet Hors Grade